

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance la permission de faire un cours de langue et littérature hongroises à l'École pratique des Hautes-Études.

De toutes les langues parlées dans la monarchie austro-hongroise le magyar est la seule qui ne soit pas représentée dans l'enseignement supérieur en France. Étant donné la grande importance politique que la Hongrie a acquise depuis le Dualisme, sa riche littérature, les travaux de ses savants sur la philologie ouralo-altaïque et sur l'histoire du pays, tous publiés en hongrois, il serait à souhaiter qu'au moment où ce pays fête son Mille'naire, un cours de magyar puisse s'ouvrir pour former quelques élèves qui seraient capables de lire et de comprendre cette langue.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de mon profond respect.

J. KONT

prof. agrégé au Collège

Paris, le 11 avril 1896
de Dinvergne